

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 28

N°206

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 OCTOBRE 2018

L'AN deux mille dix huit, le 18 octobre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 9 octobre 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AISSAOUI Djamila, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Excusés :

Représentés par :

Madame Sophie VALLY	Madame Sandrine LE MOINE
Madame Leila TLILI	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Jean-François MONINO	Madame Soizig NEDELEC
Madame Danielle MARINO	Monsieur Eric PLEE
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Marc RUER	Monsieur Antoine WOHLGROTH
Monsieur Mohamed Fathi TLILI	Monsieur Lionel DONNET
Monsieur Pascal BEAUDET	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Kilani KAMALA	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Guillaume SANON	Madame Akoua Marie KOUAME
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Omar AÏT-BOUALI	Madame Thérèse MBONDO
Monsieur Jean-Yves VANNIER	Madame Evelyne YONNET

Monsieur Rachid ZAÏRI
Madame Ling LENZI

Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Silvère Rozenberg

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des Finances/

OBJET : Indemnité de conseil attribuée au Trésorier municipal pour l'année 2018**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu l'article 97 de la loi du 2 mars 1982 ;

Vu le décret n°82-979 du 19 novembre 1982 ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 1983 précisant les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil ;

Adoption à l'unanimité par 44 pour

DELIBERE :

DIT que Madame Dominique Cazanave, chef de poste de la Trésorerie Municipale d'Aubervilliers, percevra l'indemnité de conseil et d'assistance au taux de 90% pour l'année 2018.

DIT que l'indemnité est calculée par application du tarif ci-après. La base de calcul est la moyenne annuelle des dépenses budgétaires (dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement du budget communal et des budgets annexes) en référence aux 3 dernières années dans la limite du plafond fixé par note de service de la Direction Générale des Finances Publiques.

0,300 %	Sur les 7 622,45 premiers euros
0,200 %	Sur les 22 687,35 euros suivants
0,150 %	Sur les 30 489,80 euros suivants
0,100 %	Sur les 60 679,61 euros suivants
0,075 %	Sur les 106 714,31 euros suivants
0,050 %	Sur les 152 499,02 euros suivants
0,025 %	Sur les 228 673,53 euros suivants
0,001 %	Sur toutes les sommes excédant 609 796,07 euros

DIT que la dépense est inscrite au budget de la commune à l'imputation suivante

service	chapitre	article	fonction
602	011	6225	020

Reçu en préfecture le : 19/10/18

Publié le : 19/10/18

Certifiée exécutoire : 19/10/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

